

**Communauté de communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DECISION DU PRESIDENT

**Etudes géotechniques dans le cadre des travaux de
restructuration de la station d'épuration de Kernevé à
Plouharnel. Signature du marché public**

Je, soussigné Philippe LE RAY, Président de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2020DC/049 du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de l'ensemble des marchés et accords-cadres de la Communauté de communes, qu'elle passe seule ou en groupement de commandes, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget;

Vu le Code de la commande publique (C.C.P.);

Considérant qu'une procédure adaptée avec mise en concurrence et publicité a été engagée, conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la commande publique, en vue de l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles portant sur la réalisation d'études géotechniques dans le cadre des travaux de restructuration de la station d'épuration de Kernevé à Plouharnel ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence paru dans l'édition d'Ouest France Morbihan du 26 juin 2023 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres établi par les services de la Communauté de communes ;

Préfecture du Morbihan
DCL Reçu le

- 4 AOUT 2023

DÉCIDE

... de signer le marché ayant les caractéristiques suivantes :

Titulaire	ECR Environnement – Agence de Lorient - 2, rue André Ampère 56260 LARMOR PLAGE - SIRET 504 457 789 00049
Objet	Etudes géotechniques dans le cadre des travaux de restructuration de la station d'épuration de Kernevé à Plouharnel
Délais d'exécution	<p>Pour la mission G2 AVP :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 mois à partir de la notification du marché pour la réalisation des sondages et investigations sur site,- 2 mois à partir de la notification du marché pour la transmission du rapport complet y compris réalisation des essais de laboratoire. <p>Pour la mission G2 PRO :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 mois à partir de la transmission au bureau d'études géotechniques par le maître d'œuvre en charge des travaux de restructuration, des éléments de conception. <p>Pour la mission G2 ACT :</p> <ul style="list-style-type: none">- 2 semaines à partir de la transmission au bureau d'études géotechniques par le maître d'œuvre en charge des travaux de restructuration, des offres. <p>Pour la mission G4 :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1 semaine à partir de la transmission au bureau d'études géotechniques par le maître d'œuvre en charge des travaux de restructuration, des études exécution.
Montant HT	20 718,00 €
Montant TTC	24 861,60 €
Modalités de paiement de la prestation	Acomptes conformément aux dispositions du CCAP

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié électroniquement le : 04/08 2023.

Préfecture du Morbihan
DCL Reçu le

-- 4 AOUT 2023

Fait à Auray, le 27 juillet 2023


Le Président
Philippe LE RAY